

M. HUMBERT Christophe et Mme BONNET Joëlle sont venus rencontrer Monsieur le Commissaire Enquêteur le samedi 17 juin 2017 afin de poser des questions concernant la construction d'un bassin de rétention sur le site de Vallon de Montpauzon.

~~Blanchard~~ ~~Bonnet~~

12h05 fin de permanence

Pierre BLANCHARD  
Commissaire enquêteur

le Vendredi 21 Juin 2017

16h32 arrivée du Comité de enquêteur.

Mr et Mme Girard Capet sont venus voir le Commissaire enquêteur pour connaître l'emprise du projet et vérifier si la parcelle A2111 était concernée.

Girard Capet

21 juin 2017 - 16h15

Mme et Mr André FAYOLLE ont rencontré Mr le Commissaire enquêteur afin de se renseigner sur le futur bassin de rétention et sur la voie d'accès qui devrait être créée dans le cadre de ce projet. un courrier plus précis sera adressé en Mairie - Fayolle

17h30 - fin de la seconde permanence du Comité de enquêteur

Pierre BLANCHARD  
Commissaire enquêteur

23/06/2017

# CEVC

Comité Ecologique Voiron Chartreuse

Association agréée au titre de l'article L. 160-1 du code de l'urbanisme et L. 252 du code rural

## ENQUETE PUBLIQUE : Création d'un bassin de rétention au droit du vallon de Montponçon

Du 23 juin 2017

Etant donné les projets à venir : urbanisation au sud de la Z.A. de Parvis 1 et surtout l'extension de Parvis 2, ce projet de rétention dans le vallon de Montponçon est indispensable.

Les volumes stockés semblent à la hauteur de l'enjeu. Malgré tout, je voudrais insister sur l'importance de bien choisir, en amont et pour de futurs projets, les modes d'urbanisation.

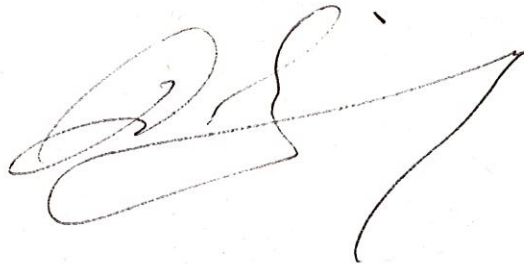
Il est en effet possible de limiter les écoulements en cas d'orage en évitant une étanchéité complète (dans la mesure du possible). Le parfait exemple d'une Z.A. réussie est celle de Champfeuillet, même les riverains plébiscitent ce genre de zone.

Concernant ce projet de Montponçon, il est uniquement mentionné : « risques avec la voie SNCF » sans jamais parler des habitations situées sous ce secteur...

- 1 – restons vigilants, ne limitons pas nos inquiétudes à « une crue centennale ...»
- 2 – veillons aussi à la qualité de l'ouvrage en projet.

Pour le C.E.V.C .

Daniel LEMONNIER



---

Comité Ecologique Voiron Chartreuse : 34, rue Vaucanson 38500 Voiron  
Tél : 04 76 05 02 96 ; courriel : [cevc@free.fr](mailto:cevc@free.fr)

*Personnellement je suis impliqué au C.O.S, mais ayant dans le passé suivi un dossier sur ce vallon en vue d'un aménagement récréatif, je souhaiterais que ce projet soit réactivé, compte tenu de l'opportunité.*